



Accident de travail/ licenciement

Par **pat**, le **14/01/2010** à **14:24**

Bonjour,
Je souhaitai savoir si pour obtenir une indemnité de licenciement suite à un accident de travail il fallait avoir au minimum 1 an d'ancienneté. Au quel cas un arrêt pour accident de travail est-il inclus dans le calcul d'ancienneté.
Je vous remercie pour les réponses.